



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-84584>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-84584**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-16818

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24830039400116

Ville : LA CADIÈRE D AZUR

Code postal : 83740

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2024-45 ACCORD CADRE À BONS DE COMMANDE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE GENIE CIVIL & EQUIPEMENT DFCI POUR LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS SUR LA CASSB

Code CPV principal - Descripteur principal : 45222000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations sont réparties en 3 lots : LOT 1 : TRAVAUX DE GENIE CIVIL TERRASSEMENTS LOT 2 : TRAVAUX DE GENIE CIVIL EQUIPEMENTS LOT 3 : TRAVAUX DE GENIE FORESTIER L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 35% Performances en matière de protection de l'environnement : 15% Prix : 50%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot N° 01 - Travaux De Genie Civil Terrassements Nombre d'offres reçues : 6 Date d'attribution : 15/07/25 Marché n° : 2024-45 Urbavar, 242 Imp De La Ciboulette, 83210 La Farlede Montant Ht de

200 000,00 à 700 000,00 Euros Lot N° 02 - Travaux De Genie Civil Equipements Nombre d'offres reçues : 5 Date d'attribution : 15/07/25 Marché n° : 2024-45 Urbavar, 242 Imp De La Ciboulette, 83210 La Farlede Montant Ht de 100 000,00 à 400 000,00 Euros Lot N° 03 - Travaux De Genie Forestier Nombre d'offres reçues : 7 Date d'attribution : 15/07/25 Marché n° : 2024-45 Gpt Snpe/Clm/Vfs, 100 Av Des Chenes Verts, 83170 Brignoles Montant Ht de 500 000,00 à 1 500 000,00 Euros Renseignements complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans à compter du 15/07/2025. La date de démarrage de la période de préparation est fixée au bon de commande. Les délais d'exécution des travaux et leur date de démarrage sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. La durée de la période de préparation est de 15 jours. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 18.2 du Ccag-Travaux. Date de signature des contrats le 10/07/2025. Date de notifications le 15/07/2025. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est de : Pour le lot 1 le montant minimum pour la durée totale du marché est de 200 000 euro(s) Ht, le maximum 700 000 euro(s) Ht. Pour le lot 2 le montant minimum pour la durée totale du marché est de 100 000 euro(s) Ht, le maximum 400 000 euro(s) Ht. Pour le lot 3 le montant minimum pour la durée totale du marché est de 500 000 euro(s) Ht, le maximum 1 500 000 euro(s) Ht. Les contrats sont consultables conformément à l'arrêt Tarn et Garonne, après rendez-vous pris par écrit (courrier, mail) auprès du service de la commande publique. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative. Recours en contestation de validité du contrat issu de la jurisprudence "Tarn et Garonne du Conseil d'état du 4 avril 2014, n°358994" qui peut être exercé par les tiers au contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Recours pour excès de pouvoir contre l'acte administratif portant approbation du contrat (Conseil d'Etat, 23/12/2016, Asseco-Cfdt du Languedoc-Roussillon, req. n°392815)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/07/2025